

COMMISSION DES ARBITRES

Réunion : du lundi 30 avril 2018, tenue au siège du District à Vesoul, à 19H00

Présidence : M. COUTOT

Présents : MM. BARRET - CHAPUZOT – JAYET - MATHEY – MOINE –
PRUDHON – TAVERDET JP – TRIFIGNY.

Invités : MM. CIPRIAN – GIBOULET

Excusé : M. MARINESSE

La réunion est ouverte à 19h00 par Dominique Coutot, qui souhaite la bienvenue aux membres présents, aux invités et excuse Jean-Michel MARINESSE.

La commission est heureuse d'accueillir Patrick CIPRIAN, arbitre de ligue R2, et Albert GIBOULET, membre du Bureau du District à cette réunion.

Afin de se placer en conformité avec le Statut de l'Arbitrage qui stipule la présence en Commission Départementale d'Arbitrage, d'un arbitre en activité et d'un éducateur représentant le département technique du District proposé par ses pairs, il sera proposé au Comité Directeur du District la nomination au sein de la CDA de :

M. Patrick CIPRIAN, en qualité d'arbitre en activité

M. Albert GIBOULET, en qualité d'éducateur représentant le département technique du District.

Le Président du District leur souhaite la bienvenue à cette réunion de CDA, les remerciant pour l'accord donné de venir travailler pour l'arbitrage départemental. Il aborde avec eux et la commission, les contours possibles des missions qu'ils pourront, une fois nommés, accomplir pour l'arbitrage départemental, ainsi que les modalités de celles-ci.

1. Informations générales :

Au niveau de la CRA :

Information reçue de la CRA relative :

- A l'attribution des bonus CDA concernant l'investissement des arbitres et candidats Ligue, dans leur commission départementale d'arbitrage. Nécessaire fait et renvoyé à la CRA.

- Au fait que les deux candidats Ligue seniors de la saison en cours (Pascal Grisey et Malik Kalaa-Zelfa, ont terminé leurs observations pratiques et sont à disposition de leur CDA. Toutefois, au titre du week-end dernier, Pascal Grisey qui avait été désigné en D1 a été désigné en ligue quelques jours avant la date de la rencontre de District et a donc dû être remplacé. Cela a occasionné plusieurs changements afin de trouver un arbitre pouvant de par son niveau, remplacer P. Grisey. Une interpellation de Philippe Prudhon au responsable des désignations des candidats Ligue de la CRA, a valu un mail ferme en retour indiquant que les candidats restaient à disposition de la CRA en tant que de besoin, ajoutant que la CDA n'avait aucune ingérence à faire dans la gestion des désignations régionales. Considérant cette réponse, la CDA décide donc de laisser les deux candidats à disposition de la CRA jusqu'à la fin de la saison, et de ne plus les désigner sur les compétitions du district à J-10, comme les autres arbitres, mais de leur donner des remplacements de dernière minute sur des rencontres qui seront sans doute de moindre importance que celles que leur niveau les autorise à arbitrer.

La CDA regrette le ton directif et impératif de la réponse qui a été faite, attestant l'absence complète de volonté de collaboration et de partenariat entre la CRA et les CDA, ce qui est dommageable pour les bénévoles et les arbitres. Sachant qu'à toute fin utile, les commissions départementales des arbitres sont aussi composées de membres bénévoles !

Au niveau du District :

Informations faisant suite au dernier Comité Directeur du District, lequel a validé les programmations des matches / journées de retard ainsi que les dates des différentes finales des coupes départementales de la saison.

Le dossier « arbitrage en D4 » a également été évoqué et un positionnement de la CDA est attendu sur ce sujet (à l'ordre du jour de la réunion de la CDA).

L'assemblée générale de fin de saison du district aura lieu le samedi 30 juin à la salle des fêtes de Jasney, suivie d'un déjeuner convivial où seront conviés l'ensemble des membres des commissions du District.

2. Absences des arbitres :

Journée du 17-18 mars 2018 :

Julien MANCASSOLA (Amanche/C/P)

Comptabilisation 1^{ère} absence (amende : 25€)

Journée du 24-25 mars 2018 :

Néant

Journée du 31 mars et 2 avril 2018 :

Loïc DECAILLOZ (Noidans Vesoul)

Comptabilisation 1^{ère} absence (amende : 25€)

Journée du 7 et 8 avril 2018 :

Didier DESTENAY (Lure JS)

Excuse validée / Non comptabilisée

Journée du 14 et 15 avril 2018 :

Néant

Journée du 21 et 22 avril 2018 :

Néant

3. Arbitres excusés après la parution des désignations :

Journée des 17 et 18 mars 2018 :

Christian CLODORE (Pusey)
Mickaël KALAA (Noidans Ferroux)

Excuse validée / Non comptabilisée
Excuse validée / Non comptabilisée

Journée des 24 et 25 mars 2018 :

Jean-Luc BAUDOIN (Rigny)
Sophian BENTIRI (Lure JS)
Christophe MACHADO (Faucogney)

Excuse validée / Non comptabilisée
Application du barème CDA en vigueur
Excuse validée / Non comptabilisée

Journée des 31 mars et 2 avril 2018 :

Néant

Journée des 7 et 8 avril 2018 :

Chamouyne ANTOISSI (Fc Lanterne)
Adrien BOUHELIER (Rigny)
Christophe MACHADO (Faucogney)
Serge MORETTE (Val de Pesmes)
Vincent PELCY (Larians)
Christophe PRIOU (Lure JS)
Jacques YILDIZ (Port/Saône)

Application du barème CDA en vigueur
Application du barème CDA en vigueur
Application du barème CDA en vigueur
Excuse validée / Non comptabilisée
Transmis à la section Jeunes Arbitres
Excuse validée / Non comptabilisée
Excuse validée / Non comptabilisée

Journée du 14 et 15 avril 2018 :

Jérémy DURPOIX (Haute Lizaine Pays Her)
Geoffrey MOUGEOT (St Loup/Corb/Mag)
Ludovic ROUX (Perrouse)

Excuse validée / Non comptabilisée
Application du barème CDA en vigueur
Application du barème CDA en vigueur

Journée des 21 et 22 avril 2018 :

Frédéric ADAM (Rougemont)
Kevin GAUTHEROT (Fc 2 Vels)
Farid RAIDRON (Port/Saône)

Application du barème CDA en vigueur
Excuse validée / Non comptabilisée
Application du barème CDA en vigueur

4. Courriers reçus / indisponibilités arbitres :

Courriers reçus :

- Alain Agnelot : demande modification affectation groupe arbitres. Pris note. Un échange aura lieu avec l'intéressé afin de connaître ses motivations et envisager la saison suivante. Situation à reprendre.
- Jalil Bouraga : information reprise arbitrage
- Kévin Claudon (candidat arbitre 2^{ème} session) courrier information/excuse absence session II/demande participation session III
- District Côte d'Or : courriel demande/transfert dossier candidat arbitre (Mr Mohamed Daoud)
- Aurélien Dromard : changement adresse e-mail
- Fc 4 Rivières : demande 4 jeunes arbitres les 16/06 (tournoi U11) et 17/06 (tournoi U13)
- Rémi Laurent : disponibilité arbitrage avril 2018 (statut arbitre joueur)
- Ligue BFC : information sélection Evan Jeronimo/stage inter Ligue U15 « élite » du 17 au 20/04 à Grandvillars
- Ligue BFC : désignations arbitres festival régional U13 du 3 mai 2018
- Ligue BFC : demande information/bonus arbitres de Ligue et candidats Ligue / CDA
- Mohamed Madad : disponibilité arbitrage avril 2018 (statut arbitre joueur)
- Julien Mancassola : changement adresse postale
- Morgan Mauffrey : (candidat arbitre 2^{ème} session) courrier information/excuse absence session II/demande participation session III
- Geoffrey Mougeot : planning arbitrage avril 2018
- Estelle Vaubourg candidature AA Ligue saison 2018/19
- Sébastien Zanella : planning arbitrage mai 2018 (statut arbitre joueur)
- Loïc Zimmermann : planning arbitrage avril + mai 2018 (statut arbitre joueur)

5. Indisponibilités des arbitres :

- Frederic Adam : 27/05 + 02-03/06
- Sylvain Adam : 3 semaines à compter du 30/03 (CM) + 3 semaines à compter du 24/04 (CM)
- Mohamed Amiri : le 21/04 + du 05/05 au 12/05
- Jean-Christophe Ams : du 07/05 au 13/05
- Jean-Luc Baudouin : jusqu'au 03/04/18 (CM) à partir du 23/03/18
Dossier transmis au médecin du District pour expertise conformément aux modalités administratives.
- Bruno Billery : 21 et 22/04 + 06/05 + 13/05
- Jérémy Bouverot : les 26 et 27/05
- Cédric Cartiaux : 31/03, du 28/04 au 02/05, 06/05 + 19-20-21/05
- Florian Chamois : du 01/04 au 08/04
- Florian Choine : le 21/04
- Christian Clodré : 22/04
- Yannick Crochetet : du 24-05/03, 01/04, 02/04, 14 et 15/04, 21, 22/04, 28-29/04, 01/05, 8/05, 10/05, 12/05 et 13/05, 19 et 20/05
- Carlos De Carvahlo : jusqu'au 30/04/18 (CM)
- Morgan Dufils : le 22/04
- Jérémy Durpoix : 7-08/04, 13/04 et 28-29/04 + 3 semaines à compter du 09/04 (CM)
- Carlos Ferreira : jusqu'au 13/05 à compter du 09/04 (CM)
- Charlie Fillon : 14 et 15/04
- Philippe Floriot : 08/04
- Yohann Gimenez : les 21 et 28/04 + 08/04, 05/05 et 06/05, 20/05 et 26/05
- Pascal Grisey : 02/04, 07/04, 14/04, 21-22/04, 29/04, 01/05, 05/05, 13/05, 20 et 21/05, 26/05
- Sébastien Henry : 31/03 – 01/04 – 02/04
- Mickaël Kalaa : 08/04, 21/04 et 28/04
- Jean-Sébastien Kucybala : 27/04 au 06/05

- Patrick Lacroix : 21/04
- Stéphane Lamboley : 14-15/04 + 12-13/05
- Ludovic Lemare : du 10/04 au 17/0, 28/04, 01/05 au 07/05, 12/05, 26 et 27/05, 09 et 10/06
- Anthony Lotscher : du 31/03 au 02/04
- Julien Mancassola : les 19 et 20/05
- David Martins : du 17 au 25/03 (CM) + jusqu'au 31/05 (CM)
- Meté Orhan : 25/03, 08/04 et 15/04
- Guy Pelcy : 5 semaines à compter du 10/04
- Vincent Pelcy : 24 et 25/03 + à compter du 10/04 jusqu'au 26/05 (attente CM)
- Christophe Priou : 24 et 25/03 + 05-06-08-10-12-13/05
- Farid Raidron : les 31/03 et 01/04
- Gabrielle Salvi : 21 jours à compter du 26/03/18 (CM)
- Patrick Simonin : 17/04
- Alexandre Thomas : 01/05 et 06/05
- Jean-Pascal Tellier : les 19 et 20/05
- Thibaut Troncin : du 16/04 au 23/04
- Jacques Yildiz : le 08/05
- Malik Kalaa Zelfa : le 08/05

Rappel : les situations des arbitres ayant un certificat médical supérieur à 30 jours sont transmises pour expertise au médecin du District, selon l'application du règlement de fonctionnement de la CDA.

Après un large échange en commission, la CDA constate un nombre de plus en plus important d'indisponibilités chaque fin de semaine, sans motifs valables, voire tardives obligeant à de nombreux remplacements.

Pour exemple, sur un week-end récent, plus de 30% d'arbitres étaient indisponibles pour raisons personnelles (hors raisons médicales). Ce qui signifie que 30% des matches ne peuvent pas être couverts en arbitres officiels, générant davantage de difficultés voire d'absence d'équité sur des rencontres de fin de saison où les clubs et les équipes se disputent les accessions et les rétrogradations.

Il est décidé l'envoi d'une note de cadrage à l'ensemble des arbitres, afin de rappeler des règles toujours en vigueur mais perdues de vue pour nombre d'arbitres ; en lien également avec des problèmes sur et en dehors des terrains, traités par la commission de discipline et impactant parfois de lourdes sanctions.

Ainsi que le statut de l'arbitrage le permet, la CDA étudiera en fin de saison, l'ensemble des dossiers de demandes de renouvellement des arbitres pour la saison 18/19 et pourra prononcer des renouvellements conditionnels ou des non renouvellements selon les situations rencontrés (manque de disponibilité, absences non justifiées trop nombreuses, problèmes techniques ou relationnels, autres difficultés de gestion).

6. Dossiers traités

- **Dossier examen arbitre de M. Thomas ANDRE (club : Melisey/St Barthélémy) en date du 21 avril 2018**

Compte tenu des éléments mentionnés sur le rapport d'examen par l'observateur, la CDA donne un avis défavorable à la nomination en qualité d'arbitre officiel.

Conformément aux modalités administratives, le candidat sera convoqué prochainement sur une rencontre avec la présence d'un tuteur, avant une convocation pour le 2^{ème} et dernier examen pratique.

- **Gilles Brelinsky (club : Haute Lizaine Pays Héricourt) :**

Réception tardive du certificat médical par courriel en date du 20/03/18 suite à absence du 19/02/2018.

La Commission décide de maintenir la décision de sanction prise lors de sa réunion du 14/03/2018.

Rappel : un certificat médical justifiant une absence doit être adressé dans les 48 heures après la date de la rencontre.

- **Aurélien Dromard (club : Perrouse – arbitre joueur) :**

Prise de connaissance de la sanction disciplinaire d'un match de suspension ferme infligé suite à 3 avertissements (prise d'effet : 23/04/18) en compétition seniors Départemental 1.

Reprenant les textes du statut de l'arbitrage qui stipulent qu'un arbitre-joueur peut également se voir sanctionné en sa qualité d'arbitre lorsqu'une sanction lui a été infligée en qualité de joueur, La CDA juge la sanction infligée suffisante et classe le dossier.

- **Maxence Girard (club : Haute Lizaine Pays Héricourt) :**

Prise de connaissance du courriel d'information de l'impossibilité pour l'intéressé de se rendre à la convocation d'arbitrage/tutorat du 5 mai 2018.

Une prochaine désignation sera adressée à l'intéressé en fonction de la disponibilité des observateurs, avant une convocation pour le 2^{ème} et dernier examen pratique.

- **Pierre PETRIGNET (club : Jussey) :**

Compte tenu des éléments mentionnés sur le rapport de tutorat du 28/04/2018 par l'accompagnateur, l'intéressé sera convoqué pour le 2^{ème} et dernier examen pratique.

- **Mehadji KADRI (club : Lure Sporting) :**

Pris connaissance du courriel d'information en date du 26/03/2018 relatif à la décision de la CDA en date du 26/03/18 (absence journée du 17 et 18/02/2018).

Après reprise des éléments du dossier, la commission maintient la comptabilisation de l'indisponibilité à l'arbitre réceptionnée hors délai et le retrait de points afférents.

- **Evan JERONIMO (club : Vesoul Fc – arbitre joueur) :**

Prise de connaissance de la sanction disciplinaire d'un match de suspension automatique (prise d'effet : 26/03/18) en compétition U17 national.

Reprenant les textes du statut de l'arbitrage qui stipulent qu'un arbitre-joueur peut également se voir sanctionné en sa qualité d'arbitre lorsqu'une sanction lui a été infligée en qualité de joueur, La CDA juge la sanction infligée suffisante et classe le dossier.

- **Dossier examen arbitre de M Furkan SISMAN (club : Arc Gray) en date du 21 avril 2018.**

Compte tenu des éléments mentionnés sur le rapport d'examen par l'observateur, la CDA donne un avis défavorable à la nomination.

Conformément aux modalités administratives, le candidat sera convoqué prochainement sur une rencontre avec la présence d'un tuteur, avant une convocation pour le 2^{ème} et dernier examen pratique.

- **Dossier examen arbitre de M. Valère Saradin (club : Vesoul Nord) en date du 07 avril 2018 :**

Compte tenu des éléments mentionnés sur le rapport de tutorat du 07/04/2018 par l'observateur, l'intéressé sera convoqué pour le 2^{ème} et dernier examen pratique.

- **Courriel reçu du Président du club de Port/Saône :**

Pris connaissance du courriel d'information en date du 15/03/2018 relatif au comportement de monsieur Malik Kalaa-Zelfa le 11/03/2018 lors d'une rencontre en qualité de spectateur.

La commission décide de convoquer les intéressés le mercredi 9 mai 2018 à 19H30 pour audition devant le Bureau de CDA.

- Situation de MM. Kévin CLAUDON et Morgan MAUFFREY, candidats arbitres de la session II de la saison 17/18 et qui n'ont pu subir l'examen théorique étant absents. La CDA lors de la réunion du 29 janvier 2018, avait annulé leur candidature.

-

Après étude de la situation de ces candidats, la CDA décide qu'il leur sera possible de candidater à nouveau au titre de la 1^{ère} session de préparation qui sera organisée au titre de la saison sportive 18/19 (application du statut de l'arbitrage faisant suite à une annulation prononcée de candidature.)

7. Réserve technique :

Match : Frotey Vesoul 2 – Vallée Breuchin du 08/04/2018 en D3 groupe C.
Arbitre : Tristan Balland

Réserve non confirmée donc jugée irrecevable en la forme.

Amende : 30€ à Vallée Breuchin

Un courrier de rappel sera adressé à l'arbitre suite au manquement technique survenu.

8. Retour sur les sessions de rattrapage du questionnaire stage arbitre :

Après un point complet réalisé de présence, d'excuse, d'absence dûment justifiées des arbitres au stage annuel du 24 février 2018 ainsi qu'aux deux sessions de rattrapage proposées, la commission décide de convoquer les arbitres ci-dessous pour une ultime session de rattrapage du contrôle des connaissances

Groupe D1 : MM. NAJI – GRISEY

Groupe D2 : M. PURICELLI

Groupe D3 : M. ZIMMERMANN

Groupe AA : M. CLAUDEL

LE MERCREDI 16 MAI 2018 à 18H30 au siège du District.

Les arbitres concernés seront informés prochainement par courriel avec copie aux clubs d'appartenance. Aucune autre date ne sera proposée.

9. Formation initiale des candidats arbitres de District/formation des arbitres candidats de Ligue :

Une session de formation à l'examen arbitre de District sera organisée **les vendredi 1^{er}, samedi 2 et dimanche 3 juin 2018.**

Les candidats ci-après sont concernés :

Kelvin ADAM (Rougemont Concorde)

Clément BOSSI (Combeaufontaine/Lavoncourt)

Emilien CHABOD (Fc 4 Rivières)

Nicolas HELLER (Haute Lizaine Pays Héricourt)

Yacine KARBOA (Vesoul Fc)

Emilien LEROUX (Combeaufontaine/Lavoncourt)

Valentin XISTO DUARTE (Vesoul Portugais)

Les intéressés seront informés personnellement par courriel avec copie aux clubs d'appartenance.

A noter que MM. Sean MINELLA (Perrouse) et Onur UNAY (Fc Belfort) reçus en théorie lors du stage effectué à Grandvillars, seront convoqués pour l'examen pratique d'arbitrage sous réserve validation du dossier médical par le médecin du District.

10. Dossiers transmis par les commissions et/ou le secrétariat :

o Par le secrétariat :

10-1) Match : Rencontre échange District 52 du 25 mars 2018.

Arbitre : Hassan Jammi

Problème saisie administrative FMI.

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

10-2) Match : Scey/Saône 2 – Rigny du 25/03/18 en Départemental 2 groupe A.
Arbitre : Kévin Gautherot
Problème clôture FMI.

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

10-3) Match : Perrouse 2 – Fc 2 Vels du 22/04/18 en Départemental 2 groupe A.
Arbitre : Serge Morette
Problème saisie sanction administrative FMI

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

- **Par la commission de discipline :**

10-4) Match: Rioz/Etuz/Cussey 3 – Larians 3 du 15/03/18 en Départemental 3
Arbitre : Patrick Lacroix
Absence d'annotation d'une expulsion sur la feuille annexe (FMI)

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

10-5) Match: Noidans Vesoul 2 – Larians 2 du 31/03/18 en Départemental 1.
Arbitre : Mickaël Kalaa
Absence d'annotation d'une expulsion sur la feuille annexe (FMI)

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

10-6) Match: Combeaufontaine/Lavoncourt – Traves du 02/04/2018 en Départemental 2.
Arbitre : Christophe Priou
Absence d'annotation d'une expulsion sur la feuille annexe (FMI)

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

10-7) Match: Bonnevent – Vesoul Fc 3 du 02/04/2018 en Départemental 3.
Arbitre : Patrick Lacroix
Absence d'annotation d'une expulsion sur la feuille annexe (FMI)

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

10-8) Match : Port/Saône – Aillevillers du 07/04/18 en Départemental 1.
Arbitre : Mickaël Kalaa.
Absence d'annotation d'une expulsion sur la feuille annexe (FMI)

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

10-9) Match : Rigny – Fc 2 Vels 2 du 08/04/18 en Départemental 2
Arbitre : Cédric Cartiaux
Problème saisie sanction administrative (FMI).

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

10-10) Match : Ent St Rémy 2/Fc Lanterne – Breurey du 08/04/18 en Départemental 3
Arbitre : Sophian Bentiri
Absence d'annotation d'une expulsion sur la feuille annexe (FMI)

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

10-11) Match : Gr Larians/Rougemont – Noidans Vesoul 2 du 11/04/18 en coupe de Haute-Saône U18.
Arbitre : Evan Jeronimo
Absence d'annotation d'une expulsion sur la feuille annexe.

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

10-12) Match : Conflans – Magny Vernois du 15/04/18 en Départemental 3
Arbitre : Julien Mancassola
Absence d'annotation d'une expulsion sur la feuille annexe (FMI)

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

10-13) Match : Breuches 2 – Luxeuil 2 du 15/04/18 en Départemental 3
Arbitre : Sébastien Henry
Absence d'annotation d'une expulsion sur la feuille annexe (FMI)

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

10-14) Match : Pusey 2 – Frotey Vesoul 2 du 15/04/18 en Départemental 3
Arbitre : Mehadji Kadri
Absence d'annotation d'une expulsion sur la feuille annexe (FMI)

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

10-15) Match : Haute Vallée Ognon 2 - Héricourt 3 du 15/04/18 en Départemental 3
Arbitre : Frédéric Adam
Absence d'annotation d'une expulsion sur la feuille annexe (FMI)

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

○ **Par la commission d'Appel :**

Match : Marnay – Gr la Saône du 31/03/18 en U18

Arbitre : Vincent Pelcy

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA décide de convoquer l'intéressé en audition devant le Bureau de la CDA (date à fixer).**

11. Dossier arbitrage Départemental 4 :

Après avoir rappelé le contexte de mise en place il y a deux saisons des arbitres en Départemental 4, gérés et rémunérés par le District (20 € / match), ce sujet sera repris lors de la prochaine réunion de CDA, suite à des réflexions et propositions concrètes qui sont demandées aux membres de la commission. Notamment en lien avec un travail actuellement en cours par la commission sportive visant à proposer des modalités nouvelles pour cette division (sujet sera abordé lors de l'assemblée générale du District du 30 juin 2018).

12. Arbitre jugés « potentiel » et modalités de gestion les concernant :

Un point est effectué au niveau des arbitres jugés « potentiels » par les observateurs, notamment quant à la suite réservée à cette évaluation.

Le Président de CDA étudiera très précisément chaque rapport d'observation et décidera les arbitres qui doivent être de nouveau observés d'ici à la fin de saison, en lien avec le potentiel technique réel qu'ils présentent, du profil de chaque arbitre (âge, projet futur d'évolution, mais également vis-à-vis des besoins de la CDA pour les groupes d'arbitres de la saison prochaine).

A cet égard, il est rappelé aux observateurs qu'il n'est pas utile de distinguer un arbitre comme potentiel s'il est déjà dans le groupe D1 et ne peut, par exemple, plus accéder à l'arbitrage en Ligue.

Il est rappelé également que la qualité de l'évaluation pour définir un arbitre « potentiel » doit se baser sur son âge, son profil, sa motivation ; et que la définition d'arbitres potentiels doit rester exceptionnelle, à savoir ne pas s'adresser donc à trop d'arbitres.

La CDA confirme tout l'intérêt porté à ces évaluations « nouvelles formules » qui définiront les contours de « l'arbitrage de demain », et incite les observateurs à de la vigilance et au souci des détails techniques lors de leurs accompagnements pratiques.

13. Réflexions liées à la fin de saison (classements des arbitres de la saison et désignations des arbitres sur les finales des coupes départementales seniors et jeunes)
:

Suite à un échange au cours duquel chaque membre de la commission a pu s'exprimer, la CDA décide :

- Arbitrage de la finale de la coupe de Haute-Saône Conseil départemental seniors : par l'arbitre major du groupe des arbitres D1
- Arbitrage de la finale du challenge du District seniors Conseil départemental : par l'arbitre major du groupe des arbitres D2
- Arbitrage de la finale de la coupe 3^{ème} / 4^{ème} division seniors Conseil départemental : suivant le choix de la CDA.
- Désignations des arbitres assistants sur les phases finales et les 3 finales des coupes départementales seniors : suivant le choix de la CDA.
- Désignations des arbitres remplaçants sur les 3 finales des coupes départementales seniors : suivant le choix de la CDA.
- Désignations des arbitres et arbitres assistants sur les phases finales et les différentes finales des coupes départementales jeunes : suivant le choix de la CDA.

14. Projections et compositions des groupes d'arbitres saison 2018/2019 :

Ce sujet sera travaillé par le Bureau de la CDA qui fera ses propositions à la prochaine réunion de CDA plénière. Il convient d'analyser, pour la saison 18/19 ; les besoins par groupes d'arbitres, les arbitres jugés « potentiels » notamment pour une évolution rapide en District puis en Ligue, les potentialités issues du groupe des jeunes arbitres, l'âge des arbitres par groupe ; et d'étudier les effets qu'un repyramidage de la composition des différents groupes d'arbitres seniors pourrait provoquer.

De même, Grégory Mathey, en sa qualité de responsable des jeunes arbitres, est chargé d'élaborer un projet pour la saison prochaine, prenant en compte les besoins, les forces et faiblesses actuelles et à venir du groupe jeunes, les accessions en arbitrage vers les groupes seniors, ce afin de proposer des modifications pertinentes et cohérentes.

15. Point par section de la CDA :

Section désignations et observations : point sur les observations faites et restantes d'ici la fin de saison. Situation satisfaisante à ce jour.

Enormément d'indisponibilités, pour beaucoup non justifiées, certaines tardives ou de longue durée, privant de près de 30% sur certains week-ends la désignation possible des arbitres.

Evocation de deux candidats arbitres ayant échoué à leur premier match d'examen.

Section parrainages et tutorats : point réalisé, satisfaction et remerciements aux personnes investies dans ces missions plus que nécessaires.

Section technique : point sur les sessions de préparation des candidats à l'arbitrage en Ligue. Intérêt des candidats, motivé et volontaires à l'effort.

Section jeunes arbitres : tour d'horizon du groupe et de ses potentialités. Groupe disparate et aux résultats différents, manque de motivation et de volonté d'efforts qui ressort pour certains jeunes. La CDA ne pourra pas tout faire à leur place !

Evocation des récentes désignations d'Evan Jérónimo sur le tournoi sans Frontières de Sens et le rassemblement détections à Grandvillars en avril dernier. De très bons échos sont revenus de sa participation à ces deux rassemblements. Il fait partie des jeunes arbitres à suivre.

Evocation des prestations des arbitres au récent festival U13 qui a conduit à la désignation de Estelle Vaubourg, Rémi Laurent et Dorian Robbe à la finale régionale qui aura lieu à Beaune le samedi 5 mai prochain. Une place pour la finale nationale de Capbreton est en jeu. Félicitations à tous les trois.

16. Questions diverses et tour de table

Suite à la remarque de nos invités jugeant la réunion très dense et le nombre de sujets traités importants et chronophages, le Président de CDA indique qu'il y aura sans doute lieu de réfléchir à traiter certains sujets en Bureau de CDA (absences, indisponibilités, courriers ...) pour consacrer la réunion de CDA plénière à des sujets de fond et de réflexion, ce qui est difficile lorsque la réunion dure 5 heures et que certains sujets ou aspects ne peuvent dès lors pas être abordés suffisamment en profondeur.

Le Président de CDA propose de venir étudier, avec quelques autres membres de la commission (formation restreinte), les dossiers et sujets ne nécessitant pas énormément d'échanges, de les traiter et de proposer à la commission plénière les décisions. Seuls les sujets ou dossiers pour lesquels il estimera devoir être portés à la connaissance de tous seront étudiés. Le temps dégagé sera utilisé pour aborder plus en détail des thèmes de réflexion ou des perspectives.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucun membre ne souhaitant s'exprimer, la séance est levée à 23H45.

Prochaine réunion : date à fixer sur convocation.

Le Président de la C.D.A,
Dominique COUTOT

Le secrétaire,
Philippe PRUDHON

RAPPEL :

Les décisions de la commission départementale des arbitres sont susceptibles d'appel auprès des instances dans les formes prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF.